

Time-lapse

Un time-lapse est une animation vidéo réalisée à partir d'une série de photographies prises à des moments différents pour présenter en un laps de temps court l'évolution de l'objet photographié sur une période longue. On peut l'employer par exemple pour montrer l'ouverture d'une fleur, le mouvement du soleil ou des étoiles dans le ciel, voire la construction d'une maison.

Le fichier final prend la forme d'une vidéo.

Avec Photoshop :

Créer un dossier avec l'ensemble des images du Time-lapse.

Menu Fichier / Nouveau (paramètres : 800 x 600 pixels à 72 dpi, par exemple)

Coller les éléments de votre vidéo sur des calques séparés.

Sauvegarder le fichier Photoshop en : Image de base

Modifier un élément de votre projet.

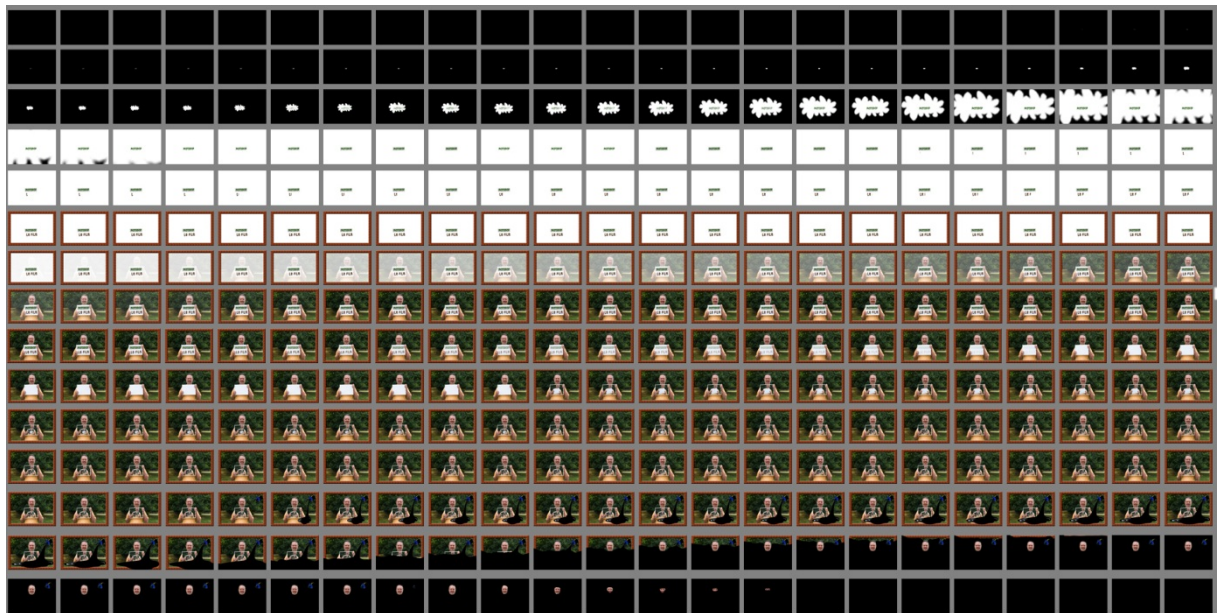
Menu Fichier / Enregistrer sous (choisir JPG et numéroter les fichiers dans l'ordre dans la vidéo)

Modifier à nouveau un élément de votre projet.

Enregistrer sous, en JPG et numéroter en suivant l'ordre.

.../...

Penser à souvent sauvegarder le fichier de base.



Ouvrir le logiciel : ImagesToVideo - [\(téléchargement\)](#)

Il vous suffit de sélectionner le dossier contenant vos images,
le nombre d'images par seconde souhaité
(vous pouvez descendre en dessous de 25 images / secondes,
mais le résultat ne sera pas forcément très fluide).

Laissez ensuite le logiciel travailler,

et vous obtiendrez à la fin votre **vidéo en time-lapse** !

Il vous suffira alors de faire un peu de montage

et de rajouter une jolie musique par-dessus pour agrémenter le tout.

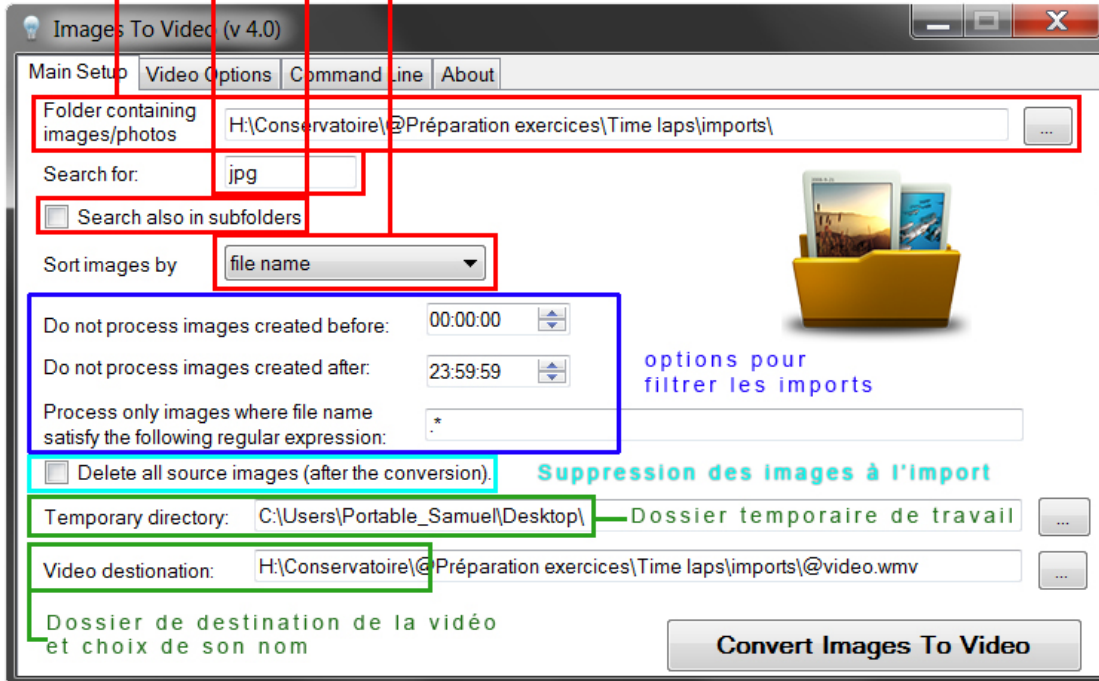
Mode d'emploi en image.

Dossier des images d'origine

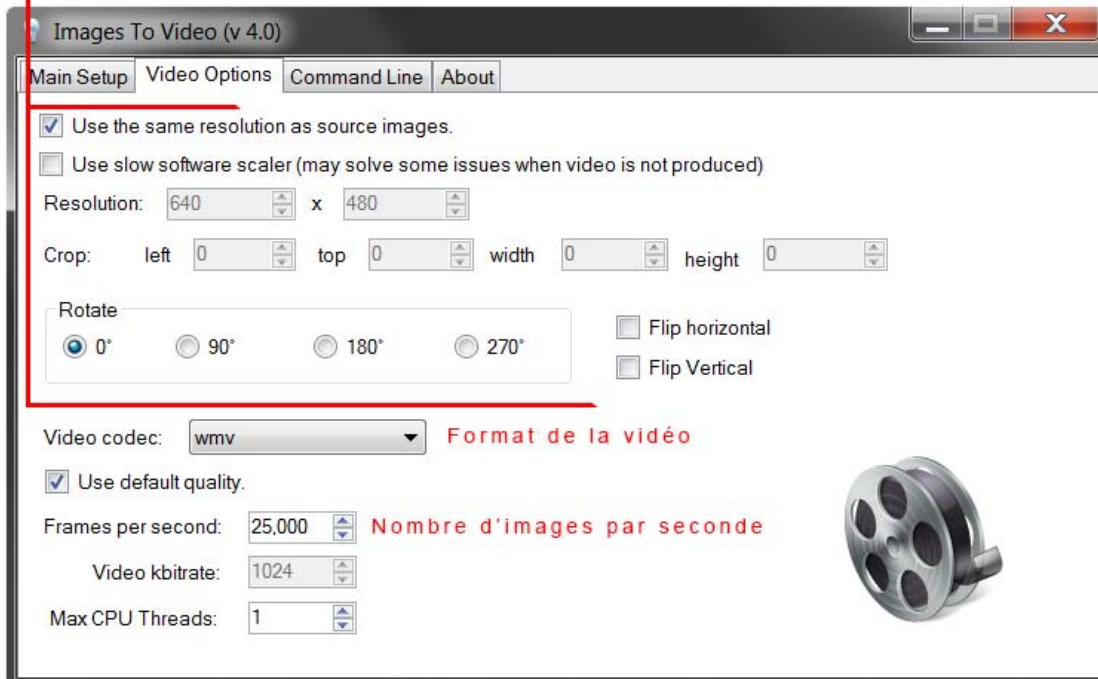
Format des images à incorporer

Inclure ou pas les sous-répertoires

Ordre d'incorporation des images



Modifications résolution et orientation des imports



La prise de vue pour un time-lapse

Le matériel :

Il y a beaucoup de façons de prendre des photos en vue d'un time-lapse. Le principe étant de prendre des clichés à intervalles réguliers, mieux vaut avoir un système d'automatisation. Pour la plupart des reflex actuels, il est possible de greffer un « intervalloètre », qui vous permettra de choisir la cadence des prises de vues. Sans investir dans un intervalloètre, sachez que la plupart des grandes marques comme Nikon ou Canon proposent dans leurs suites de logiciels des options qui vous permettent de contrôler votre appareil photo directement depuis un ordinateur en le connectant en USB. C'est donc votre ordinateur qui remplira la fonction d'intervalloètre. Je vous laisse vérifier si votre appareil photo est compatible avec ce genre d'option. Un intervalloètre intégré permet de choisir le nombre de photos à réaliser, la cadence ainsi que l'heure de début de la prise de vue (ce qui évite de se lever à 5h du matin pour lancer les prises de vue).

Il est aussi possible par exemple, d'utiliser un Smart Phone avec une application dédiée au timeLapse. Pour les plus courageux, il est aussi faisable d'appuyer manuellement sur le déclencheur toutes les secondes pendant 5h, mais je vous le déconseille... ;)

La deuxième chose qu'il vous faut absolument, c'est un pied photo. Ou un support stable. En effet, il ne faut absolument pas bouger pour ce genre de technique.

La prise de vue :

Premièrement, le choix du sujet et de la cadence de prise de vue. La cadence doit être choisie en fonction de votre sujet et en fonction de la durée de la vidéo que vous voulez obtenir à la fin.

Gardez donc à l'esprit le 25 images secondes, qui est en gros la vitesse minimale à fournir à l'œil pour que celui-ci voie une vidéo fluide. Par exemple, si vous souhaitez obtenir une vidéo de 10 secondes, il vous faudra donc 250 photos ! Le calcul est simple.

La cadence : Réglons maintenant notre intervalloètre. Choisissons la cadence en fonction du sujet : pour un lever de soleil par exemple, comptons 4 heures, entre 5h du matin et 9h du matin par exemple. Si vous voulez votre lever de soleil en 1 minute, il vous faudra donc 60 secondes x 25 images = 1500 photos à faire en 4 heures (14 400 secondes). Une petite division nous indiquera qu'une cadence d'une photo toutes les 10 secondes nous donnera le résultat escompté.

Autre exemple, pour une foule dans la rue, une cadence d'une photo par seconde sera plus adaptée, car le mouvement des gens qui marchent est beaucoup plus rapide que celui d'un soleil qui se lève !

Les réglages de prise de vue : Pour éviter des « sautes » lumineuses ou de mise au point, je vous conseille de passer en manuel et de désactiver la mise au point automatique, afin que l'appareil ne change pas les réglages de focale, ouverture ou mise au point entre chaque photo. Cela vous garantira une vidéo plus propre.

Voilà ! Vous êtes maintenant prêts à faire vos prises de vue ! Lancez votre intervalloètre et laissez l'appareil photo travailler tout seul. ;)

Le montage :

Vous avez maintenant en votre possession un nombre conséquent de photos. Il va falloir les assembler pour transformer tout cela en une vidéo.